

Catalogue de formation

2026

Formations ciblées sur un public

Éducation thérapeutique du patient

Formations thématiques

Éducation pour la santé

Promotion de la Santé

Approche globale en santé

Méthodologie



Introduction

Au sein de Promotion Santé Pays de la Loire, nous sommes convaincu·e·s que la santé est un enjeu collectif qui se construit au cœur des territoires et nécessite une approche globale. Parce que les besoins et les pratiques évoluent, nos équipes régionales et en département vous accompagnent au quotidien pour renforcer vos projets et vos compétences, avec une offre complète de services, en évolution permanente et dans laquelle la formation figure en place centrale.

Cette offre de formation répond aux besoins des professionnel·le·s, bénévoles, élu·e·s et partenaires institutionnels souhaitant renforcer leurs compétences ou faire évoluer leurs pratiques, pour agir en profondeur. **Ce catalogue présente cette offre qui vous permettra de développer des actions et des projets en santé qui soient solides et durables.**

Amélioration continue de notre offre

Réalisé à la demande de nombre d'entre vous, notre catalogue de formation sous ce format est une première et il est en parfaite cohérence avec notre catalogue en ligne. Cela vous permettra de vous repérer plus facilement sur notre plateforme de consultation et d'inscription.

Nous réfléchissons cependant d'ores et déjà aux améliorations nécessaires à apporter aux deux formats de catalogue, ainsi qu'à notre offre, pour davantage de lisibilité et d'harmonisation (intitulés, programmes, prérequis...). Les prochaines éditions s'en trouveront donc améliorées.

N'hésitez pas à nous faire vos retours, pour contribuer à cette amélioration et continuer de répondre au mieux à vos besoins.

Modalités

L'offre de formation de Promotion Santé Pays de la Loire propose des sessions de formations thématiques dédiées à des publics ou des méthodes d'intervention, à des dates programmées.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à 6 semaines avant le début de la formation. Les formateur·trice·s et lieux sont susceptibles de changer pour des raisons d'organisation interne. L'inscription est accessible directement en cliquant sur chaque formation :



Lien d'accès
à la formation



Formation passée, inscription
complète ou terminée

Promotion Santé Pays de la Loire élabore également des formations en intra, adaptées à des besoins spécifiques de thématiques, de contenu ou d'organisation et à la demande particulière d'une structure. Le délai de mise en œuvre est alors de 6 à 12 mois.

[Accéder aux conditions générales de vente](#)

Méthodologie



Chacune de nos formations répond à des objectifs spécifiques, avec apports conceptuels et pédagogie interactive, mobilisant l'expérience des participant·e·s. Des ressources sont mises à dispositions via un dossier numérique.

Dans un climat d'interactivité sécurisant, le rythme de chacun·e est respecté et tient compte des savoirs, savoir-faire et savoir-être des participant·e·s. Outre la parole et l'écoute, les formateur·trice·s utilisent des supports et méthodes d'animation variés en alternant des temps de travail individuels, en binôme ou en sous-groupes, favorisant ainsi la dynamique de groupe, la participation et l'implication de chacun·e, à sa mesure.

Agréments qualité

Promotion Santé Pays de la Loire répond aux exigences réglementaires en matière de qualité de formation. Certifiée Qualiopi et DATADOCK, notre association est également habilitée à dispenser de formations de Développement Professionnel Continu (DPC) pour les professionnel-le-s de santé.

Télécharger le certificat Qualiopi

Qualiopi
processus certifié

🇫🇷 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



Accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap

Un-e Français-e sur cinq est porteur-euse d'un handicap, souvent invisible, qui peut rendre difficile l'accès à des lieux, des contenus pédagogiques ou à certaines situations.

En cas de situation de handicap ou de besoins spécifiques, merci de contacter notre référent handicap :

Yannick Lemoine-Maulny

supportformation@promotionsante-pdl.org



Sommaire des formations

Accédez directement aux formations en cliquant sur la catégorie.

Compétences psychosociales (CPS) P.8

Agir pour la santé des jeunes de 15 à 25 ans par le renforcement des compétences psychosociales en Pays de la Loire

Agir pour la santé sexuelle des jeunes de 15 à 25 ans par le renforcement des compétences psychosociales

Santé sexuelle

Nantes (44) | Les 29, 30 janvier & 12, 13 mars

Le Mans (72) | Les 11, 12 mai & 11, 12 juin

Agir sur la santé des jeunes de 15 à 25 ans par le renforcement des compétences psychosociales

Niveau initial

Nantes (44) | Les 16, 17 mars & 8 avril

Laval (53) | Les 15, 22 & 23 juin

Angers (49) | Les 15, 16 septembre & 8 octobre

La Roche sur Yon (85) | Les 13, 14 octobre & 16 novembre

Renforcer les compétences psychosociales des jeunes de 15 à 25 ans

Niveau confirmé

Le Mans (72) | Les 24, 25 & 26 novembre

Formation de formateur·trice·s sur les compétences psychosociales

Module 1 | Programme InteractionS

Challans (85) | Les 9, 10 février & 5, 6 mars

Nantes(44) | Les 9, 10, 25 & 26 mars

Le Mans (72) | Les 1^{er}, 2, 17 & 18 juin

Laval (53) | Les 12, 13 octobre & 19, 20 novembre

Angers (49) | Les 9, 10, 30 novembre & 1^{er} décembre

Formation de formateur·trice·s sur les compétences psychosociales

Module 2 | Programme InteractionS

Nantes(44) | Les 12, 13 mars & 4 mai

Laval (53) | Les 10, 11 & 12 juin

Angers (49) | Les 29, 30 juin & 1^{er} juillet

Nantes(44) | Les 19, 20 novembre & 4 décembre

Promouvoir la santé par le renforcement des compétences psychosociales

Les fondamentaux | Programme InteractionS

Saumur (49) | Les 23, 24 septembre & 8 octobre

Enrichir les pratiques professionnelles autour des compétences émotionnelles auprès d'enfants

Angers (49) | Les 19, 20 janvier & 9 février

Angers (49) | Les 25 mars & 1^{er}, 13 avril

Animer des séances collectives de renforcement des compétences psychosociales auprès d'adultes

La Roche sur Yon (85) | Les 28, 29 septembre et 8 octobre

Renforcer les compétences psychosociales des enfants et des jeunes de 3 à 14 ans

Nantes (44) & La Roche sur Yon (85) |

Les 1^{er}, 2, 15 & 16 octobre

Renforcer les compétences psychosociales des enfants de 6 à 11 ans

Niveau initial | Nantes Métropole

Nantes (44) | Les 17, 18 septembre & 22, 23 octobre

Renforcer les compétences psychosociales des enfants de 6 à 11 ans

Niveau confirmé | Nantes Métropole

Nantes (44) | Les 16, 17 novembre & 3 décembre

Développer les compétences psychosociales des jeunes de 11 à 25 ans

Laval (53) | Les 12, 13 & 31 mars

Renforcer les compétences psychosociales des enfants et des jeunes

Niveau confirmé

Nantes (44) | Les 12, 13 octobre & 12 novembre

Renforcer les compétences psychosociales dans tous les milieux de vie de l'enfant

Niveau initial | Programme territorial

Niveau confirmé | Programme territorial

Programme à l'attention des communautés de communes du Pays de Pontchâteau, Saint-Gildas-des-Bois et Saint-Nazaire Agglomération

Montoir de Bretagne (44) | Les 23, 24 mars & 30 avril

Sainte Reine de Bretagne (44) | Les 8, 9 octobre & 10 novembre

Animer des séances collectives

P.39

Concevoir et animer des séances collectives en promotion de la santé

Angers (49) | Les 2 février & 9, 10 mars

La Roche sur Yon (85) & Nantes (44) |

Les 23, 24, 30 mars & 28 avril

Santé Sexuelle **P.42**

Prévention des violences dans les relations amoureuses chez les jeunes

Programme suisse «As de cœur»

Le Mans (72) | Les 19 & 20 janvier

Développer les ressources des enfants de 2 à 9 ans pour prévenir les violences sexuelles

Nantes (44) | Les 26, 27 mars & 28 avril

Développer les ressources des enfants de 5 à 10 ans pour prévenir les violences sexuelles

Angers (49) | Les 3, 4 février & 3 mars

Prendre en compte la santé sexuelle des personnes en situation de handicap en institution médico-sociale

Laval (53) | Les 28, 29 septembre & 15 octobre

Éducation thérapeutique du patient **P.51**

Savoir dispenser l'éducation thérapeutique du patient

Formation 40 heures | Intra ou inter-structure

Nantes (44) | Les 30, 31 mars, 1 avril & 4, 5, 6 mai

Angers (49) | Les 18, 19, 20 mai & 22, 23, 24 juin

La Roche sur Yon (85) | Les 12, 13, 14 octobre & 16, 17, 18 novembre

Savoir coordonner un programme d'éducation thérapeutique du patient

Nantes (44) | Les 14, 15 octobre & 30 novembre

Méthodologie en Promotion de la Santé **P.56**

Mener des projets en promotion de la santé mentale : concepts, ressources, outils

« 1000 jours pour grandir ensemble »

La Roche sur Yon (85) | Les 27, 28 avril & 28 mai

Intervenir en promotion de la santé

Nantes (44) | Les 10 & 11 juin

Nantes (44) | Les 18 & 19 novembre

Techniques d'entretien motivationnel

Nouvelle thématique

Sensibilisation des professionnel·le·s de santé à l'entretien motivationnel

Nantes (44) | 6 novembre

Angers (49) | 3 décembre

Se former à l'entretien motivationnel

Niveau 1

À venir

Nous contacter pour en savoir plus

siege@promotionsante-pdl.org



Les Compétences psychosociales

Agir pour la **santé sexuelle des jeunes de 15 à 25 ans** par le **renforcement des compétences psychosociales**

Agir pour la **santé des 15-25 ans** par le **renforcement des compétences psychosociales** en Pays de la Loire



Compétences Psychosociales

Présentiel

100% financée

4 jours (24h)

Santé Sexuelle

Objectifs de la formation

- Définir la santé sexuelle et les compétences psychosociales dans le champ de la promotion de la santé ;
- Décrire les enjeux et les grandes étapes d'un projet d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle ;
- Faire le lien entre les démarches de renforcement des compétences psychosociales et le programme EVARS (Éduquer à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle) du ministère de l'Éducation nationale ;
- Choisir des techniques d'animations et des outils pédagogiques adaptés aux publics ;
- Adapter sa posture éducative lors d'activités d'animation collective en s'appuyant sur le renforcement des compétences psychosociales ;
- Connaître les lieux ressources adaptés en santé sexuelle.

Financement

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant-e-s, les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant-e-s.

Sessions de formation

Nantes (44)

Les 29, 30 janvier,
& 12, 13 mars
9h30-12h30 / 14h00-17h00

Pierre DROUMAGUET et Nathalie JENVRIN, chargée-es de projet à Promotion Santé Pays de la Loire



Le Mans (72)

Les 11 mai, 12 mai
& 11, 12 juin
9h00-12h00 / 13h30-16h30

Catherine GÂCHE et Mélanie CHAMPION, chargées de projet à Promotion Santé Pays de la Loire



Jour 1

- Interconnaissance et cadre des échanges ;
- Représentations de la santé sexuelle
- Promotion de la santé et compétences psychosociales ;
- Repères législatifs et évolution socio-historique ;
- La santé sexuelle des adolescent-e-s et des jeunes adultes.

Jour 3

- Progression pédagogique d'un programme EVARS et CPS ;
- Posture : rôles, styles et intentions éducatives de l'animateur-trice ;
- Découverte d'outils thématiques
- Préparation à l'animation d'une séquence éducative.

Jour 2

- Stratégies d'intervention en santé sexuelle (prévention, réduction des risques et éducation pour la santé) ;
- Présentation et expérimentation de techniques et outils d'animation en santé sexuelle ;
- Repères sur les genres et sexualités
- Consentement et discriminations.

Jour 4

- Animation d'une séquence éducative
- Gestion des situations d'animation difficiles ;
- Mise en perspective et implantation
- Evaluation de l'ensemble de la formation ;
- Lieux ressources.

Profil des participant-e-s

Cette formation s'adresse aux professionnel-le-s des champs sanitaire, éducatif et social (lycées, CFA, MFR, structures médico-sociales, centre sociaux, services jeunesse...) souhaitant concevoir, mettre en œuvre et animer un projet d'éducation à la vie affective et sexuelle et intervenant auprès de jeunes de 15 à 25 ans.

Prérequis

Une expérience actuelle ou un projet en perspective d'animation d'éducation à la vie affective et sexuelle sont nécessaires pour cette formation.

Ressources pédagogiques

Pour approfondir les apports de la formation, un dossier pédagogique vous sera remis, au plus tard, au terme de la formation en version numérique.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Une validation des acquis sera effectuée en fin de formation, puis 6 mois après le terme de la formation.

La présence à l'ensemble des modules est obligatoire. Un contrôle de la présence des participant-e-s sera réalisé en début de chaque session. Un certificat de réalisation sera remis en fin de formation pour les participant-e-s ayant suivi l'ensemble des modules.

Agir sur la santé des jeunes 15-25 ans par le renforcement des compétences psychosociales

Niveau Initial

Agir pour la santé des 15-25 ans par le renforcement des compétences psychosociales en Pays de la Loire



Compétences Psychosociales

Présentiel

100% financée

3 jours (19h30)

Initial

Objectifs de la formation

- Définir les compétences psychosociales (CPS) dans le champ de la Promotion de la Santé ;
- Identifier les repères clés pour l'animation de séances sur les CPS ;
- Décrire la progression des séances CPS ;
- Lister des activités pour renforcer les 3 catégories de compétences psychosociales des jeunes ;
- Identifier les critères qualités d'un programme de renforcement des CPS dans sa structure.

Financement

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant-e-s, les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant-e-s.

Sessions de formation

Nantes (44)	Les 16, 17 mars & 8 avril 9h30-12h30 / 13h30-16h30	Anne-Claire GRIMAUD et Mathilde GARABEDIAN, chargée-es de projet à Promotion Santé Pays de la Loire	
Laval(53)	Les 15, 22 & 23 juin 9h15-12h30 / 14h00-16h30	Véronique SAAD-BOUCHER, Thomas CHARLES, chargée-es de projet à Promotion Santé Pays de la Loire	
Angers(49)	Les 15, 16 septembre & 8 octobre 9h30-12h30 / 13h30-17h00	Pierre DROUMAGUET et Yannick LEMOINE-MAULNY, Chargés de projet à Promotion Santé Pays de la Loire	
La Roche sur Yon (85)	Les 13, 14 octobre & 16 novembre 9h00-12h30 / 13h30-16h30	Anne-Claire GRIMAUD et Jessica SAILLARD, chargée-es de projet à Promotion Santé Pays de la Loire	

Jour 1

- Constitution du groupe et pose du cadre fonctionnel et relationnel ;
- Les concepts : promotion de la santé, déterminants de santé, CPS ;
- La compétence « Renforcer sa conscience de soi » (compétences cognitives).

Jour 2

- La compétence « Renforcer sa conscience des émotions » (compétences émotionnelles) ;
- Le conducteur et progression de séances ;
- Critères de qualité de l'implantation d'un projet CPS.

Jour 3

- La compétence « Développer des relations constructives » (compétences sociales) ;
- L'implantation de mon projet CPS au sein de ma structure ;
- Bilan et évaluation de l'ensemble de la formation.

Profil des participant·e·s

Cette formation s'adresse aux professionnel·le·s intervenant auprès de jeunes de 15 à 25 ans (lycées, CFA, MFR, structures médico-sociales, centre sociaux, services jeunesse, ...) et souhaitant animer des séances collectives d'éducation pour la santé fondées sur le renforcement des CPS.

Prérequis

Être un·e professionnel·le souhaitant agir en faveur de la santé des jeunes de 15 à 25 ans, ou ayant une perspective d'animation de séances CPS collectives.

Ressources pédagogiques

Pour approfondir les apports de la formation, un dossier pédagogique vous sera remis, au plus tard, au terme de la formation en version numérique.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Une validation des acquis sera effectuée en fin de formation, puis 6 mois après le terme de la formation.

La présence à l'ensemble des modules est obligatoire. Un contrôle de la présence des participant·e·s sera réalisé en début de chaque session. Un certificat de réalisation sera remis en fin de formation pour les participant·e·s ayant suivi l'ensemble des modules.

Renforcer les compétences psychosociales (CPS) des jeunes de 15 à 25 ans

Niveau Confirmé

Agir pour la santé des 15-25 ans par le renforcement des compétences psychosociales en Pays de la Loire



Compétences Psychosociales

Présentiel

100% financée

3 jours (19h30)

Confirmé

Objectifs de la formation

- Identifier les techniques et outils d'animation collectifs favorables à des interventions en éducation pour la santé ;
- Déterminer les éléments de posture éducative à renforcer pour agir sur les CPS au quotidien ;
- Identifier les repères pour renforcer les compétences : renforcer sa maîtrise de soi et son accomplissement, réguler ses émotions et son stress, résoudre des difficultés relationnelles ;
- Estimer les éléments à modifier pour renforcer la qualité de son projet de renforcement des CPS.

Financement

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant·e-s, les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant·e-s.

Sessions de formation

Le Mans (72)

Les 24, 25 & 26 novembre
9h15-12h30 / 13h45-17h00

Cécilia SALLE, Responsable de programme «Agir pour la santé des jeunes par le renforcement des CPS» et Nathalie JENVRIN, Chargée de projet en éducation et promotion de la santé.
Thomas CHARLES, chargé de projets à Promotion Santé Pays de la Loire, pôle territorial de Sarthe



Jour 1

- Constitution du groupe et pose du cadre fonctionnel et relationnel ;
- Apports théoriques et pratiques pour approfondir les compétences cognitives ;
- Expérimentation d'activités autour de la compétences renforcer sa maîtrise de soi et son accomplissement.

Jour 2

- Apports théoriques et pratiques pour approfondir les compétences émotionnelles ;
- Expérimentation d'activités autour de la compétence « réguler ses émotions et son stress » ;
- Les pratiques informelles et la posture éducative favorable au renforcement des CPS.

Jour 3

- Apports théoriques et pratiques pour approfondir les compétences sociales ;
- Expérimentation d'activités autour de la compétence « résoudre des difficultés relationnelles » ;
- Présentation d'outils ;
- Échanges d'expériences, réflexion sur les pratiques
- Bilan de la formation.

Profil des participant·e·s

Cette formation s'adresse aux acteur·trice·s des milieux éducatif, social et médico-social travaillant auprès des jeunes de 15-25 ans, souhaitant renforcer leur pratique dans le développement de projets de renforcement des compétences psychosociales.

Prérequis

La formation est à destination des acteur·trices·s ayant bénéficié d'une première session de formation sur le renforcement des CPS et ayant mis en œuvre des projets visant le renforcement des CPS auprès des jeunes de 15-25 ans.

Ressources pédagogiques

Pour approfondir les apports de la formation, un dossier pédagogique vous sera remis, au plus tard, au terme de la formation en version numérique.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Une validation des acquis sera effectuée en fin de formation, puis 6 mois après le terme de la formation.

La présence à l'ensemble des modules est obligatoire. Un contrôle de la présence des participant·e·s sera réalisé en début de chaque session. Un certificat de réalisation sera remis en fin de formation pour les participant·e·s ayant suivi l'ensemble des modules.

Formation de formateur·trice·s sur les compétences psychosociales (CPS)

Module 1



Compétences Psychosociales

Présentiel

100% financée

4 jours (24h)

Module 1

Objectifs de la formation

- Définir les CPS dans le champ de la promotion de la santé ;
- Identifier les repères pédagogiques pour l'animation de séances sur les CPS (étapes clés, méthodes, techniques d'animation, outils, postures...)
- Identifier les séquences et les contenus clés d'un temps de sensibilisation sur les CPS ;
- Identifier le rôle et les attitudes clés du/de la formateur·trice.

Financement

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant·e·s, les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant·e·s.

Sessions de formation

Challans (85) **Les 9, 10 février & 5, 6 mars**
9h30-12h30 / 14h00-17h00

Nantes(44) **Les 9, 10 mars, 25 & 26 mars**
9h30-12h30 / 14h00-17h00

Le Mans (72) **Les 1, 2, & 17, 18 juin**
9h30-12h30 / 14h00-17h00

Laval (53) **Les 12, 13 octobre & 19, 20 novembre**
9h15-12h30 / 13h45-16h30

Angers (49) **Les 9, 10, 30 novembre & 1^{er} décembre**
9h00-12h30 / 14h00-16h30

Équipe des formateur·trice·s externes :
Béatrice BEAUDOUIN,
Tiphaine FORGES-BODET,
Camille RAISON, Sarah SAINTON, Sophie TIMON



Jour 1

- Constitution du groupe ;
- Les concepts compétences psychosociales (CPS) et promotion de la santé ;
- Compétences cognitives : présentation , expérimentation d'outils et de techniques d'animation ;
- Les repères clés.

Jour 3

- Les compétences sociales : présentation, expérimentation d'outils et de techniques d'animation ;
- Animation d'une séquence à partir d'un déroulé de sensibilisation clé en main ;
- Prise en main du contenu du temps de sensibilisation et perspectives ;
- Les critères de qualité d'un projet / programme CPS : focus sur les pratiques formelles et informelles ;
- Posture et rôle de formateur.trice.

Jour 2

- Compétences émotionnelles : présentation, expérimentation d'outils et de techniques d'animation ;
- La construction d'une séquence d'animation : approches et étapes ;
- Posture et rôle de l'animateur.trice.

Jour 4

- Animation d'une séquence à partir d'un déroulé de sensibilisation clé en main ;
- Les critères de qualité d'un projet/programme CPS : focus sur l'implantation et les environnements ;
- Evaluation de l'ensemble de la formation.

Profil des participant·e·s

La formation s'adresse aux professionnel·le·s appartenant à une institution ciblée par l'instruction interministérielle d'août 2022 : des associations reconnues d'utilité publique, de l'économie sociale et solidaire, des collectivités territoriales, en priorité, en contrepartie de la mise en place de formation auprès de professionnel·le·s.

Prérequis

- Engagement de l'employeur à déployer la formation CPS ;
- Engagement de l'employeur à laisser le/la bénéficiaire de la formation à mettre en place un temps de sensibilisation (entre 1h30 et 6h en face à face + temps de préparation correspondant minimum au temps en face à face) pour des professionnel·le·s ;
- Sensibilité, appétence ou expérience sur la méthodologie de projet, la promotion de la santé , l'éducation à la santé, aux questions de motivation,

communication non-violente, résilience, climat scolaire, discipline positive, confiance en soi, estime de soi ;

- Capacité de travail en collectif et en partenariat/intersectorialité.

Ressources pédagogiques

Pour approfondir les apports de la formation, un dossier pédagogique vous sera remis, au plus tard, au terme de la formation en version numérique.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Une validation des acquis sera effectuée en fin de formation, puis 6 mois après le terme de la formation.

La présence à l'ensemble des modules est obligatoire. Un contrôle de la présence des participant·e·s sera réalisé en début de chaque session. Un certificat de réalisation sera remis en fin de formation pour les participant·e·s ayant suivi l'ensemble des modules.

Formation de formateur·trice·s sur les compétences psychosociales (CPS)

Module 2



Compétences Psychosociales

Présentiel

100% financée

3 jours (19h30)

Module 2

Objectifs de la formation

- Cibler les concepts clés sur les CPS, la promotion de la santé (PDS), les facteurs d'efficacité (intervention et implantation) pour une formation CPS ;
- Identifier les outils et les ressources en formation pour mettre les concepts au travail ;
- Identifier les séquences et les contenus clés d'un temps de formation ;
- Identifier le rôle et les attitudes clés du/de la formateur·trice.

Financement

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant·e·s, les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant·e·s.

Sessions de formation

Nantes(44)

Les 12, 13 mars & 4 mai
9h30-12h30 / 13h30-17h00

Laval (53)

Les 10, 11 & 12 juin
9h15-12h30 / 13h30-16h45

Angers (49)

Les 29, 30 juin & 1^{er} juillet
09h00-12h30 / 14h00-17h00

Nantes (44)

Les 19, 20 novembre & 4 décembre
09h00-12h30 / 14h00-17h00

Équipe des formateur·trice·s externes :
Béatrice BEAUDOUIN,
Tiphaine FORGES-BODET,
Camille RAISON, Sarah SAINTON, Sophie TIMON



Jour 1

- Constitution du groupe ;
- CPS/promotion de la santé : retour sur les fondamentaux ;
- Mettre au travail les facteurs d'efficacité des projets CPS en formation.

Jour 2

- Animation de séquence à partir d'un déroulé clé en main ;
- Mettre au travail les facteurs d'efficacité des projets CPS en formation : focus sur la posture/ les pratiques informelles, quotidiennes ;
- Analyse de la demande des professionnel·le·s.

Jour 3

- Animation d'une séquence à partir d'un déroulé clé en main ;
- Étude de cas ;
- Évaluation de l'ensemble de la formation programme CPS : focus sur les pratiques formelles et informelles ;
- Posture et rôle de formateur.trice.

Profil des participant·e·s

La formation s'adresse aux personnes ayant déjà suivi un module 1 de formation de formateur·trice·s CPS dispensé par InteractionS Pays de la Loire et/ou une formation CPS dispensée par Promotion Santé Pays de la Loire ou l'Association Addictions France. Elle s'adresse également aux personnes appartenant à une institution ciblée par l'instruction interministérielle d'août 2022 : des associations reconnues d'utilité publique, de l'économie sociale et solidaire, des collectivités territoriales, en priorité, en contrepartie de la mise en place de formation auprès de professionnel·le·s.

Prérequis

- Engagement de l'employeur à déployer la formation CPS ;
- Engagement de l'employeur à laisser le/la bénéficiaire de la formation mettre en place un temps de sensibilisation (entre 1h30 et 6h en face à face + temps de préparation correspondant minimum au temps en face à face) pour des professionnel·le·s ;
- Sensibilité, appétence ou expérience sur

la méthodologie de projet, la promotion de la santé, l'éducation à la santé, aux questions de motivation, communication non-violente, résilience, climat scolaire, discipline positive, confiance en soi, estime de soi ;

- Capacité de travail en collectif et en partenariat/intersectorialité.

Ressources pédagogiques

Pour approfondir les apports de la formation, un dossier pédagogique vous sera remis, au plus tard, au terme de la formation en version numérique.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Une validation des acquis sera effectuée en fin de formation, puis 6 mois après le terme de la formation. La présence à l'ensemble des modules est obligatoire. Un contrôle de la présence des participant·e·s sera réalisé en début de chaque session. Un certificat de réalisation sera remis en fin de formation pour les participant·e·s ayant suivi l'ensemble des modules.

Promouvoir la santé par le renforcement des compétences psychosociales

Les fondamentaux



Compétences Psychosociales

Présentiel

100% financée

3 jours (18h)

Séances collectives



Objectifs de la formation

- Définir les compétences psychosociales (CPS) dans le champ de la Promotion de la Santé ;
- Identifier les repères pédagogiques pour l'animation de séances sur les CPS (étapes clés, posture, méthode, outils, techniques d'animation...);
- Décrire la progression des projets CPS ;
- Lister des activités pour renforcer les 3 catégories de CPS ;
- Illustrer les pratiques informelles renforçant les CPS ;
- Identifier les conditions optimales d'implantation d'un programme CPS dans sa structure.

Financement

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant-e-s, les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant-e-s.

Sessions de formation

Saumur

**Les 23, 24 septembre
& 8 octobre**
9h30-12h00 / 14h00-17h00

Équipe des formateur-trices
externes : Béatrice
BEAUDOUIN, Tiphaine
FORGES-BODET, Camille
RAISON, Sarah SAINTON,
Sophie TIMON



Jour 1

- Constitution du groupe et pose du cadre fonctionnel et relationnel ;
- Les concepts : éducation et promotion de la santé, déterminants de santé, CPS ;
- La compétence « Avoir conscience de soi » (compétences cognitives).

Jour 2

- La compétence « Avoir conscience et réguler ses émotions » (compétences émotionnelles) ;
- Les repères pédagogiques pour les projets CPS ;
- Le conducteur et la progression de séance ;
- Les pratiques informelles.

Jour 3

- La compétence « communiquer efficacement » ;
- L'implantation de projets/programmes CPS au sein d'une structure ;
- L'animation de séquence : conception et mises en situation.

Profil des participant·e·s

Cette formation s'adresse aux professionnel·le·s saumurois des champs sanitaires, éducatifs et sociaux souhaitant mener des projets de renforcement des CPS.

Prérequis

Un intérêt pour la thématique et des perspectives d'animation de séances collectives sont nécessaires.

Ressources pédagogiques

Pour approfondir les apports de la formation, un dossier pédagogique vous sera remis, au plus tard, au terme de la formation en version numérique.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Une validation des acquis sera effectuée en fin de formation, puis 6 mois après le terme de la formation.

La présence à l'ensemble des modules est obligatoire. Un contrôle de la présence des participant·e·s sera réalisé en début de chaque session. Un certificat de réalisation sera remis en fin de formation pour les participant·e·s ayant suivi l'ensemble des modules.

Enrichir les pratiques professionnelles autour des compétences émotionnelles auprès d'enfants



Compétences Psychosociales

Présentiel

100% financée

3 jours (18h45)

Séances collectives

Objectifs de la formation

- Définir les compétences psychosociales (CPS) dans le champ de la promotion de la santé ;
- Identifier les conditions optimales d'implantation d'un programme CPS dans sa structure ;
- Nommer les cinq compétences émotionnelles
- Expérimenter des outils pédagogiques renforçateurs des compétences émotionnelles ;
- Mettre en œuvre des repères pédagogiques pour l'animation de séances sur les CPS (étapes clés, posture, méthode, outils, techniques d'animation...).

Financement

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant-e-s, les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant-e-s.

Sessions de formation

Angers (49)

Les 19, 20 janvier
& 9 février
9h30-17h00

Emilie GASSIER et Marion LEGEAY,
Chargées de projets



Angers (49)

Les 25 mars & 1^{er}, 13 avril
9h30-17h00

Emilie GASSIER et Marion LEGEAY,
Chargées de projets



Jour 1

- Définitions des compétences psychosociales et du champ de la promotion de la santé ;
- Pose du cadre relationnel ;
- Découverte des compétences émotionnelles « identifier et comprendre » : expérimentation d'outils et apports théoriques ;
- Des pratiques CPS de qualité (séquençages, rituels, pédagogie...) .

Jour 2

- Découverte des compétences émotionnelles « Exprimer, réguler et utiliser » : expérimentation d'outils et apports théoriques ;
- Focus sur le stress ;
- Une implantation d'intervention CPS qualité (méthodologie de projet, engagement de l'équipe pédagogique...) ;
- Un environnement éducatif favorable (social et physique).

Jour 3

- Présentation des outils pédagogiques du Kit outils du programme M'T Emotions ;
- Progression pédagogique individuelles ;
- Ecriture d'un conducteur de séance ;
- Mises en situation d'animation de séances collectives.

Profil des participant·e·s

Cette formation s'adresse aux professionnel·le·s de Maine-et-Loire des champs sanitaire, éducatif et social, souhaitant concevoir, mettre en œuvre et animer des séances collectives autour des compétences émotionnelles auprès d'enfants (entre 8 et 12 ans).

Prérequis

Il est nécessaire d'avoir en projet d'animation de séances collectives autour des compétences émotionnelles auprès d'enfants et/ou avoir une expérience professionnelle dans l'animation de séances collectives et/ou d'accompagnement d'enfants.

Ressources pédagogiques

Pour approfondir les apports de la formation, un dossier pédagogique et/ou une bibliographie vous sera/seront remis, au plus tard, au terme de la formation.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Une validation des acquis sera effectuée en fin de formation, puis 6 mois après le terme de la formation.

La présence à l'ensemble des modules est obligatoire. Un contrôle de la présence des participant·e·s sera réalisé en début de chaque session. Un certificat de réalisation sera remis en fin de formation pour les participant·e·s ayant suivi l'ensemble des modules.

Animer des séances collectives de renforcement des compétences psychosociales (CPS) auprès d'adultes



Compétences Psychosociales

Présentiel

100% financée

3 jours (20h15)

Séances collectives

Objectifs de la formation

- Définir le concept des compétences psychosociales (CPS) dans le champ de la promotion de la santé ;
- Identifier des activités pour renforcer les CPS ;
- Appliquer des repères pédagogiques à l'animation de séances autour des CPS ;
- Repérer des facteurs favorables au renforcement des CPS des adultes.

Financement

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant-e-s, les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant-e-s.

Sessions de formation

La Roche sur Yon (85)

Les 28, 29 septembre & 8 octobre
9h30-12h30 / 13h45-17h00

Chantal Bécel et Pauline Monnereau, Chargées de projets



Jour 1

- Constitution du groupe et pose du cadre relationnel ;
- Les concepts : compétences psychosociales, promotion de la santé, santé ;
- Les compétences cognitives « Avoir conscience de soi » : expérimentation d'activités ;

Jour 2

- Les compétences émotionnelles « Avoir conscience de ses émotions et de son stress » : expérimentation d'activités ;
- Le conducteur de séance ;
- La posture d'animation.

Jour 3

- Les compétences sociales « Communiquer de façon constructive » : expérimentation d'activités ;
- Les spécificités d'intervention auprès d'adultes ;
- Les critères d'implantation d'un projet ;
- Évaluation de la formation.

Profil des participant·e·s

Cette formation s'adresse aux professionnels de Vendée souhaitant animer des séances collectives autour des CPS auprès d'adultes en situation de vulnérabilité (ex : insertion, médico-social).

Prérequis

Il est nécessaire d'avoir en projet, d'animer des séances collectives autour des CPS auprès d'adultes en situation de vulnérabilité.

Ressources pédagogiques

Un dossier pédagogique et une bibliographie en version numérique qui vous seront communiqués via l'extranet.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Une validation des acquis sera effectuée en fin de formation, puis 6 mois après le terme de la formation.

La présence à l'ensemble des modules est obligatoire. Un contrôle de la présence des participant·e·s sera réalisé en début de chaque session. Un certificat de réalisation sera remis en fin de formation pour les participant·e·s ayant suivi l'ensemble des modules.

Renforcer les compétences psychosociales (CPS) des enfants et des jeunes de 3 à 14 ans



Compétences Psychosociales

Présentiel

100% financée

4 jours (27h)

Objectifs de la formation

- Définir les compétences psychosociales (CPS) dans le champ de la Promotion de la Santé ;
- Identifier les repères pédagogiques pour l'animation de séances sur les CPS (Progression pédagogique, déroulé de séances, méthodes, outils, techniques d'animation...) ;
- Lister des activités pour renforcer les 3 catégories de CPS ;
- Illustrer les pratiques informelles renforçant les CPS ;
- Identifier les conditions optimales d'implantation d'un programme CPS dans sa structure.

Financement

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant-e-s, les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant-e-s.

Sessions de formation

Nantes (44)

Les 1^{er}, 2, 15 & 16 octobre
9h30-12h30 / 13h45-17h00

Mathilde GARABÉDIAN et Pauline MONNEREAU , Chargées de projets



Jour 1

- Constitution du groupe et pose du cadre fonctionnel et relationnel ;
- Les concepts : éducation et promotion de la santé, déterminants de santé, CPS ;
- La compétence « Renforcer sa conscience de soi » (compétences cognitives) ;
- Présentation et expérimentation d'outils et de techniques d'animation.

Jour 3

- La compétence « développer des relations constructives » (compétences sociales) ;
- L'animation de séquences : conception et mises en situation ;
- Présentation et expérimentation d'outils et de techniques d'animation.

Jour 2

- La compétence « Renforcer sa conscience des émotions » (compétences émotionnelles) ;
- Les repères pédagogiques pour les projets CPS ;
- Présentation et expérimentation d'outils et de techniques d'animation.

Jour 4

- L'animation de séquences : conception et mises en situation (suite) ;
- L'implantation de projets / de programmes CPS au sein d'une structure ;
- Evaluation de la formation.

Profil des participant-e-s

Cette formation s'adresse aux professionnel-le-s des champs sanitaires, éducatifs et sociaux souhaitant mener des projets de renforcement des CPS des départements de Loire Atlantique et de Vendée.

Prérequis

- Intérêt pour la thématique et perspectives d'animation de séances collectives ;
- Travailler dans une structure de Loire Atlantique ou de Vendée.

Ressources pédagogiques

Un dossier pédagogique et une bibliographie en version numérique qui vous seront communiqués via l'extranet.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Une validation des acquis sera effectuée en fin de formation, puis 6 mois après le terme de la formation.

La présence à l'ensemble des modules est obligatoire. Un contrôle de la présence des participant-e-s sera réalisé en début de chaque session. Un certificat de réalisation sera remis en fin de formation pour les participant-e-s ayant suivi l'ensemble des modules.

Renforcer les compétences psychosociales (CPS) des enfants de 6 à 11 ans

Niveau initial



Compétences Psychosociales

Présentiel

100% financée

4 jours (26h)

Objectifs de la formation

- Définir les compétences psychosociales (CPS) dans le champ de la promotion de la santé ;
- Identifier les repères pédagogiques pour l'animation de séances sur les CPS (étapes clés, posture, méthode, outils, techniques d'animation...) ;
- Décrire la progression des projets CPS ;
- Lister des activités pour renforcer les 3 catégories de compétences psychosociales des enfants de 6 à 11 ans ;
- Exemplifier les pratiques informelles renforçant les CPS des enfants ;
- Identifier les conditions optimales d'implantation d'un programme CPS dans sa structure.

Financement

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant-e-s, les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant-e-s.

Sessions de formation

Nantes (44)

Les 17, 18 septembre
& 22, 23 octobre
9h00-12h30 / 13h30-16h30

Anne-Claire GRIMAUD et Jefferson
TURQUAUD, chargé-e-s de projet



Jour 1

- Constitution du groupe et pose du cadre fonctionnel et relationnel ;
- Les concepts : éducation et promotion de la santé, déterminants de santé, CPS ;
- La compétence « renforcer sa conscience de soi » (compétences cognitives).

Jour 3

- La compétence « développer des relations constructives » (compétences sociales) ;
- L'animation de séquences : conception et mise en situation ;
- Présentation d'outils.

Jour 2

- Les compétences « renforcer sa conscience des émotions » (compétences émotionnelles) ;
- Les repères pédagogiques pour les projets CPS ;
- Le conducteur et la progression de séance ;
- Les pratiques informelles.

Jour 4

- L'animation de séquences : conception et mise en situation (suite) ;
- L'implantation de mon projet CPS ;
- Évaluation de l'ensemble de la formation ;
- Bilan de la formation.

Profil des participant·e·s

Aux bénévoles, élu·e·s et professionnel·le·s du champ de l'animation socio-culturelle, du médico-social, du sanitaire et de l'éducation des 24 communes de la métropole Nantaise souhaitant animer des séances collectives d'éducation pour la santé fondées sur le renforcement des CPS.

Prérequis

- Expérience professionnelle (actuelle ou en perspective d'évolution) dans l'animation de séances collectives.
- 2 professionnel·le·s de la même structure.

Ressources pédagogiques

Un dossier pédagogique et une bibliographie en version numérique qui vous seront communiqués via l'extranet.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Une validation des acquis sera effectuée en fin de formation, puis 6 mois après le terme de la formation.

La présence à l'ensemble des modules est obligatoire. Un contrôle de la présence des participant·e·s sera réalisé en début de chaque session. Un certificat de réalisation sera remis en fin de formation pour les participant·e·s ayant suivi l'ensemble des modules.

Renforcer les compétences psychosociales (CPS) des enfants de 6 à 11 ans

Niveau confirmé



Compétences Psychosociales

Présentiel

100% financée

3 jours (19h30)

Objectifs de la formation

- Identifier les repères, renforcer les compétences : être soi dans un groupe, réguler les émotions intenses, développer des relations constructives et gérer les conflits ;
- Déterminer les éléments de posture éducative à renforcer pour agir sur les CPS au quotidien ;
- Repérer les éléments pour améliorer la qualité de son projet de renforcement des CPS.

Financement

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant-e-s, les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant-e-s.

La formation est à destination des acteurs·trice·s de l'enfance 6-11 ans de Nantes métropole ayant bénéficié d'une première session de formation sur les CPS et ayant mis en œuvre des projets CPS.

Sessions de formation

Nantes (44)

Les 16, 17 novembre
& 3 décembre
9h15-12h30 / 13h45-17h00

Nathalie JENVRIN et Jefferson
TURQUAUD, Chargé-e-s de projet



Jour 1

- Constitution du groupe et pose du cadre fonctionnel et relationnel ;
- Apports théoriques et pratiques pour approfondir les compétences cognitives ;
- Expérimentation d'activités autour de ces compétences.

Jour 2

- Apports théoriques et pratiques pour approfondir les compétences émotionnelles
- Expérimentation d'activités autour de la régulation émotionnelle
- Les pratiques informelles et posture éducative favorable au renforcement des CPS

Jour 3

- Apports théoriques et pratiques pour approfondir les compétences sociales ;
- Expérimentation d'activités autour de la régulation de conflit ;
- Présentation d'outils ;
- Echanges d'expériences, réflexion sur les pratiques ;
- Bilan de la formation.

Profil des participant·e·s

Cette formation s'adresse aux acteurs·trice·s enfance (bénévoles, professionnel·le·s, élu·e·s...) de Nantes Métropole, souhaitant renforcer leur pratique dans le développement de projets de renforcement des compétences psychosociales.

Prérequis

- Avoir été formé en niveau initial sur le renforcement des compétences psychosociales.
- Avoir à minima une expérience dans la mise en oeuvre de projet de renforcement des compétences psychosociales.

Ressources pédagogiques

Un dossier pédagogique et une bibliographie en version numérique qui vous seront communiqués via l'extranet.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Une validation des acquis sera effectuée en fin de formation, puis 6 mois après le terme de la formation.

La présence à l'ensemble des modules est obligatoire. Un contrôle de la présence des participant·e·s sera réalisé en début de chaque session. Un certificat de réalisation sera remis en fin de formation pour les participant·e·s ayant suivi l'ensemble des modules.

Développer les compétences psychosociales des jeunes de 11 à 25 ans



Compétences Psychosociales

Présentiel

100% financée

3 jours (19h18)

Objectifs de la formation

- Définir les compétences psychosociales (CPS) ;
- Expliquer en quoi les CPS peuvent être des leviers pour agir autour de la confiance en soi, la communication et l'estime de soi des jeunes ;
- Identifier des techniques et outils d'animation favorables au développement des 3 catégories de CPS adaptés aux pratiques professionnelles ;
- Déterminer les éléments de posture éducative contribuant à renforcer les CPS au quotidien ;
- Identifier les repères pour la construction de séances collectives de renforcement des CPS ;
- Identifier les conditions optimales d'implantation d'un programme CPS dans une structure.

Financement

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant-e-s, les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant-e-s.

Elle est pilotée par le Contrat local de santé (CLS) de Laval Agglomération, visant à développer les compétences psychosociales chez les jeunes du territoire.

Sessions de formation

Laval (53)

Les 12, 13 & 31 mars
9h15-12h30 / 13h45-17h00

Manon FLORENT et Anne LEROYER,
Chargées de projets



Jour 1

- Constitution du groupe et pose du cadre fonctionnel et relationnel ;
- Définition des CPS ;
- Les compétences cognitives (connaissance de soi, estime de soi, maîtrise de soi...)
- Présentation et expérimentations d'outils et de techniques d'animation autour de ces compétences ;
- Echanges d'expériences, réflexion sur les pratiques.

Jour 2

- Les compétences émotionnelles (compréhension, gestion des émotions...)
- Présentation et expérimentations d'outils et de techniques d'animation autour de ces compétences ;
- Echanges d'expériences, réflexion sur les pratiques ;
- Les pratiques informelles et postures éducatives favorables au renforcement des CPS.

Jour 3

- Les compétences sociales (communication, interaction sociale positive, coopération, résolution de conflit...)
- Présentation et expérimentations d'outils et de techniques d'animation autour de ces compétences ;
- Échanges d'expériences, réflexion sur les pratiques ;
- Critères de qualité de l'implantation d'un projet CPS ;
- Le conducteur et la progression de séances ;
- Evaluation de l'ensemble de la formation.

Profil des participant·e·s

Les professionnel·le·s travaillant en hors scolaire auprès des 11-25 ans, dans le cadre du projet de Laval Agglo porté par le CLS.

Prérequis

Un intérêt pour les sujets abordés et une motivation à expérimenter des ressources pédagogiques de renforcement des CPS sont nécessaires.

Ressources pédagogiques

un dossier pédagogique et une bibliographie en version numérique qui vous seront communiqués via l'extranet.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Une validation des acquis sera effectuée en fin de formation, puis 6 mois après le terme de la formation.

La présence à l'ensemble des modules est obligatoire. Un contrôle de la présence des participant·e·s sera réalisé en début de chaque session. Un certificat de réalisation sera remis en fin de formation pour les participant·e·s ayant suivi l'ensemble des modules.

Renforcer les compétences psychosociales des enfants et des jeunes

Niveau Confirmé



Compétences Psychosociales

Présentiel

100% financée

3 jours (19h30)

Confirmé

Objectifs de la formation

- Identifier les repères pour renforcer les compétences : être soi dans un groupe, réguler les émotions intenses, développer des relations constructives et résoudre les conflits ;
- Déterminer les éléments de posture éducative à renforcer pour agir sur les CPS au quotidien ;
- Estimer les éléments à modifier pour renforcer la qualité de son projet de renforcement des CPS.

Financement

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant-e-s, les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant-e-s.

Sessions de formation

Nantes (44)

Les 12, 13 octobre
& 12 novembre
9h00-12h30 / 14h00-17h00

Cécilia SALLE, Responsable de programme «Agir pour la santé des jeunes par le renforcement des CPS» et Nathalie JENVRIN, Chargée de projet en éducation et promotion de la santé



Jour 1

- Constitution du groupe et pose du cadre fonctionnel et relationnel ;
- Apports théoriques et pratiques pour approfondir les compétences cognitives ;
- Expérimentation d'activités autour de ces compétences.

Jour 2

- Apports théoriques et pratiques pour approfondir les compétences émotionnelles ;
- Expérimentation d'activités autour de la régulation émotionnelle ;
- Les pratiques informelles et posture éducative favorable au renforcement des CPS.

Jour 3

- Apports théoriques et pratiques pour approfondir les compétences sociales ;
- Expérimentation d'activités autour de la régulation de conflit ;
- Présentation d'outils ;
- Echanges d'expériences, réflexion sur les pratiques ;
- Bilan de la formation.

Profil des participant·e·s

La formation est à destination des professionnel·le·s, élus·e·s et bénévoles des champs sanitaire, éducatif, social, socio-culturel et sportif œuvrant auprès des enfants et des jeunes et souhaitant renforcer leur pratique dans le développement de projets de renforcement des compétences psychosociales.

Prérequis

Il est nécessaire d'avoir été formé en niveau initial sur le renforcement des compétences psychosociales, et d'avoir a minima une expérience dans la mise en œuvre de projet de renforcement des compétences psychosociales.

Ressources pédagogiques

Un dossier pédagogique et une bibliographie en version numérique qui vous seront communiqués via l'extranet.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Une validation des acquis sera effectuée en fin de formation, puis 6 mois après le terme de la formation.

La présence à l'ensemble des modules est obligatoire. Un contrôle de la présence des participant·e·s sera réalisé en début de chaque session. Un certificat de réalisation sera remis en fin de formation pour les participant·e·s ayant suivi l'ensemble des modules.

Renforcer les compétences psychosociales dans tous les milieux de vie de l'enfant

Niveau initial



Compétences Psychosociales

Présentiel

100% financée

3 jours (19h30)

Initial

Objectifs de la formation

- Définir les compétences psychosociales (CPS) dans le champ de la Promotion de la Santé ;
- Identifier les repères pédagogiques pour l'animation de séances sur les CPS (étapes clés, posture, méthode, outils, techniques d'animation...)
- Décrire la progression des séances CPS ;
- Lister des activités pour renforcer les 3 catégories de compétences psychosociales des enfants ;
- Exemplifier les pratiques informelles renforçant les CPS des enfants en lien avec sa fonction ;
- Identifier les conditions optimales d'implantation d'un programme CPS dans sa structure.

Financement

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant-e-s, les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant-e-s.

Cette formation est destinée à la Communauté de communes du Pays de Pontchâteau Saint Gildas et Saint Nazaire Agglomération.

Sessions de formation

Montoir de Bretagne (44)

Les 23, 24 mars & 30 avril
9h30-12h30 / 14h00-17h00

Jefferson TURQUAUD & Audrey THOUROUDE, Chargé-es de projets



Jour 1

- Constitution du groupe et pose du cadre fonctionnel et relationnel ;
- Les concepts : éducation et promotion de la santé, déterminants de santé, CPS ;
- La compétence « Avoir conscience de soi » (compétences cognitives).

Jour 2

- Les compétences « Avoir connaissance de ses émotions et réguler ses émotions » (compétences émotionnelles) ;
- Les repères pédagogiques pour les projets CPS ;
- Les pratiques informelles et posture éducative favorable au renforcement des CPS ;
- Animation de séquence : conception et mises en situation.

Module 3 (1 jour)

- La compétence « communiquer et développer des relations constructives » (compétences sociales) ;
- Animation de séquence : conception et mises en situation (suite) ;
- Le conducteur et progression de séances ;
- Présentation d'outils ;
- L'implantation de mon projet CPS ;
- Evaluation de l'ensemble de la formation ;
- Bilan de la formation.

Profil des participant·e·s

Territoires concernés : Communauté de communes du Pays de Pontchâteau Saint Gildas et Saint Nazaire Agglomération bénévoles, élu·e·s et professionnel·le·s du champ de l'animation socio-culturelle, du médico-social, du sanitaire et de l'éducation.

Prérequis

Elle s'adresse à des profils souhaitant animer des séances collectives d'éducation pour la santé fondées sur le renforcement des CPS ou s'impliquer dans la dynamique des territoires sur le renforcement des CPS.

Ressources pédagogiques

Un dossier pédagogique et une bibliographie en version numérique qui vous seront communiqués via l'extranet.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Une validation des acquis sera effectuée en fin de formation, puis 6 mois après le terme de la formation.

La présence à l'ensemble des modules est obligatoire. Un contrôle de la présence des participant·e·s sera réalisé en début de chaque session. Un certificat de réalisation sera remis en fin de formation pour les participant·e·s ayant suivi l'ensemble des modules.

Renforcer les compétences psychosociales dans tous les milieux de vie de l'enfant

Niveau confirmé



Compétences Psychosociales

Présentiel

100% financée

3 jours (19h30)

Confirmé

Objectifs de la formation

- Identifier les repères pour renforcer les compétences psychosociales de la phase 2 : être soi dans un groupe, réguler les émotions intenses, développer des relations constructives et résoudre les conflits ;
- Déterminer les éléments de posture éducative à renforcer pour agir sur les CPS au quotidien ;
- Repérer les éléments pour améliorer la qualité de son projet de renforcement des CPS.

Financement

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant-e-s, les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant-e-s.

Cette formation est destinée à la Communauté de communes du Pays de Pontchâteau Saint Gildas et Saint Nazaire Agglomération.

Sessions de formation

Sainte Reine de Bretagne (44)

Les 8, 9 octobre & 10 novembre
9h00-12h30 / 13h45-17h00

Audrey PAVAGEAU
Responsable de programme
«Pôle CPS» InteractionS Pays de La Loire & Mathilde GARABEDIAN
Chargée de projet en éducation et promotion de la santé



Jour 1

- Constitution du groupe et pose du cadre fonctionnel et relationnel ;
- Apports théoriques et pratiques pour approfondir les compétences cognitives ;
- Expérimentation d'activités autour de ces compétences ;
- Echanges d'expérience.

Jour 2

- Apports théoriques et pratiques pour approfondir les compétences émotionnelles ;
- Expérimentation d'activités autour de la régulation émotionnelle ;
- Les pratiques informelles et posture éducative favorable au renforcement des CPS.

Jour 3

- Apports théoriques et pratiques pour approfondir les compétences sociales ;
- Expérimentation d'activités autour de la régulation de conflit ;
- Présentation d'outils ;
- Réflexion sur les pratiques ;
- Bilan de la formation.

Profil des participant·e·s

Cette formation s'adresse aux acteur·trice·s enfance et jeunesse (bénévoles, professionnel·le·s, élu·e·s...) des territoires de la communauté de communes du Pays de Pontchâteau-Saint-Gildas-des-Bois et Saint-Nazaire Agglomération, souhaitant renforcer leur pratique dans le développement de projets de renforcement des compétences psychosociales.

Prérequis

Il est nécessaire d'avoir été formé en niveau initial sur le renforcement des compétences psychosociales et d'avoir a minima une expérience dans la mise en œuvre de projets de renforcement des compétences psychosociales

Ressources pédagogiques

Un dossier pédagogique et une bibliographie en version numérique qui vous seront communiqués via l'extranet.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Une validation des acquis sera effectuée en fin de formation, puis 6 mois après le terme de la formation.

La présence à l'ensemble des modules est obligatoire. Un contrôle de la présence des participant·e·s sera réalisé en début de chaque session. Un certificat de réalisation sera remis en fin de formation pour les participant·e·s ayant suivi l'ensemble des modules.



Animer des séances collectives

Concevoir et animer des séances collectives en promotion de la santé



Animation de séances collectives

Présentiel

100% financée

4 jours (25h)

Objectifs de la formation

- Identifier les étapes clés d'une séance collective en éducation pour la santé ;
- Rédiger des objectifs pédagogiques ;
- Concevoir un conducteur de séance ;
- Choisir des techniques d'animations et des outils pédagogiques adaptés au public ;
- Adapter des outils et techniques d'animation en fonction de son contexte professionnel (taille de groupe, capacités du public, temps...) ;
- Animer une séance d'éducation pour la santé auprès du groupe.

Financement

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant-e-s, les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant-e-s.

Sessions de formation

Angers (49)

Les 2 février & 9, 10 mars
9h00-12h15 / 13h30-17h00

Marion Legeay, Thomas Charles,
chargé-es de projets



La Roche sur Yon (85) & Nantes (44)

Les 23, 24, 30 mars & 28 avril
9h15-12h30 / 13h45-17h00

Chantal Bécel et Nathalie Jenvrin,
chargé-es de projets



Jour 1

- Les activités d'interconnaissance
- La pose du cadre relationnel ;
- Réflexion sur les valeurs en promotion de la santé ;
- Découverte du centre ressources documentaires ;
- Mise en situation d'animation.

Jour 3

- Évaluer une séance ;
- Choisir un outil pédagogique ;
- Travaux de groupe : progression pédagogique, objectifs, écriture d'une séance (partie 1) ;
- Mise en situation d'animation.

Jour 2

- Brise-glaces et rituels ;
- Des repères d'éducation pour la santé (apprentissage, posture, dynamique de groupe, motivation) ;
- Méthodologie de la conception de séance ;
- Mise en situation d'animation.

Jour 4

- Travaux de groupe : progression pédagogique, objectifs, écriture d'une séance (partie 2) ;
- Mise en situation d'animation ;
- Évaluation de la formation.

Profil des participant·e·s

Cette formation s'adresse aux professionnel·le·s des champs sanitaire, éducatif et social souhaitant animer des séances collectives d'éducation pour la santé et promotion de la santé.

Prérequis

Une expérience professionnelle (actuelle ou en perspective d'évolution) dans l'animation de séances collectives en promotion de la santé, éducation pour la santé est nécessaire.

Ressources pédagogiques

Pour approfondir les apports de la formation, un dossier pédagogique et/ou une bibliographie vous sera/seront remis, au plus tard, au terme de la formation.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Une validation des acquis sera effectuée en fin de formation, puis 6 mois après le terme de la formation.

La présence à l'ensemble des modules est obligatoire. Un contrôle de la présence des participant·e·s sera réalisé en début de chaque session.

Engagement formel (Courrier individuel signé par chaque participant·e de ne pas diffuser le programme aux personnes n'ayant pas d'attestation de formation).



La Santé Sexuelle

Prévention des violences dans les relations amoureuses chez les jeunes

Programme suisse « As de cœur »



Santé Sexuelle

Présentiel

100% financée

2 jours (14h)

Objectifs de la formation

- Définir, comprendre et prévenir les VRA chez les jeunes.
- Pouvoir ancrer As de cœur dans sa structure ou la structure de mise en œuvre ;
- S'approprier le programme As de cœur, son esprit et ses « fonctions clés » ;
- Mettre en œuvre et animer As de cœur auprès de jeunes ;
- Pouvoir évaluer As de cœur pour maintenir sa qualité.

La formation permet d'acquérir les connaissances et les outils nécessaires à la promotion, à la planification et à l'animation d'As de cœur au travers d'apports théoriques et de mises en pratique des modules. La formation aborde la problématique des violences dans les relations amoureuses chez les jeunes, stimule la réflexion et les échanges autour de leur prévention et permet à chacun.e de tester l'animation de diverses séquences du programme.

Financement

Avec le soutien financier de la Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité et l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire - Délégation territoriale de la Sarthe.

Sessions de formation

Le Mans (72)

Les 19 & 20 janvier
9h00-12h30 / 13h30-17h00

Charlotte AKHRAS-PANCALDI et
Chloé CHERRIER, Formatrices à
la FRAPS et référentes françaises
pour le programme « As de cœur »



Jour 1

- Matinée sur la problématique des violences dans les relations amoureuses chez les jeunes, compréhension du phénomène, données épidémiologiques ;
- Après-midi sur l'expérimentation des modules 1 et 2 du programme As de cœur.

Jour 2

- Expérimentation des modules 3, 4, 5 et informations diverses : FrapsInno (manuel et fiches activité, évaluation des jeunes et retour des animateur·trice·s).

Profil des participant·e·s

Professionnel·le·s ou bénévoles du secteur sanitaire, médico-social, de l'éducation.

Prérequis

- Venir en binôme (mixte si possible) de la même structure ;
- Expérimenter le programme dans les 6 à 8 mois après la formation.

Ressources pédagogiques

Accès à la plate-forme suisse « As de cœur-amitié, amour, sexualité sans violences ».

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

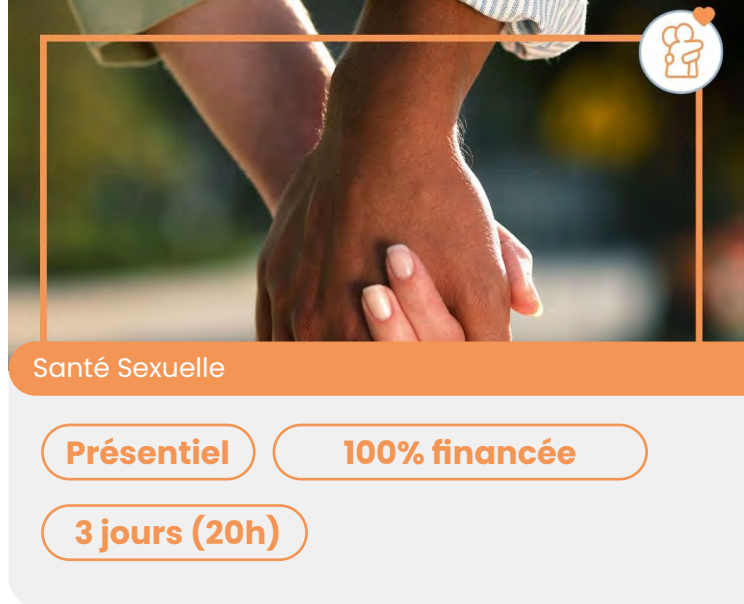
Une validation des acquis sera effectuée en fin de formation, puis 6 mois après le terme de la formation.

Indicateurs qualitatifs et quantitatifs.

La présence à l'ensemble des modules est obligatoire. Un contrôle de la présence des participant·e·s sera réalisé en début de chaque session.

Engagement formel (Courrier individuel signé par chaque participant·e de ne pas diffuser le programme aux personnes n'ayant pas d'attestation de formation).

Développer les ressources des enfants de 2 à 9 ans pour prévenir les violences sexuelles



Santé Sexuelle

Présentiel

100% financée

3 jours (20h)

Objectifs de la formation

- Identifier les violences sexuelles comme enjeux de santé publique ;
- Nommer les axes de prévention des violences sexuelles : relations égalitaires, les émotions, l'intimité ;
- Réaliser des séances de prévention des violences sexuelles chez les enfants (2-9 ans) en s'appuyant sur la démarche d'éducation à la vie affective et sexuelle ;
- Définir les éléments de posture et ressources pour réagir en cas de dévoilement ;
- Identifier les comportements sexuels problématiques.

Financement

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant·e·s, les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant·e·s.

Sessions de formation

Nantes (44)

Les 26, 27 mars & 28 avril
9h00-12h30 / 14h00-17h30

Anne-Claire GRIMAUD et Pierre DROUMAGUET, Chargé-es de projet en éducation et promotion de la santé.



Jour 1

- Constitution du groupe et pose du cadre fonctionnel et relationnel ;
- Les violences sexuelles comme enjeux de santé publique ;
- Les compétences psychosociales comme levier d'intervention ;
- Les relations égalitaires.

Jour 2

- Présentation et appropriation des séances conçues par Promotion Santé Pays de la Loire : intimité, émotions et pensées, adultes de confiance ;
- Repérage des situations problématiques : la question du dévoilement.

Jour 3

- Suite présentation et appropriation des séances conçues par Promotion Santé Pays de la Loire : les adultes de confiance ;
- Repérage des situations problématiques (suite) : la question du dévoilement. Intervention de la Maison de Protection des Familles ;
- Evaluation de la formation.

Profil des participant·e·s

Cette formation s'adresse aux professionnel·le·s et/ou bénévoles des champs sanitaire, éducatif et social de Loire-Atlantique qui sont en lien avec des enfants de 2 à 9 ans.

Prérequis

- Intérêt pour le·s sujet·s abordé·s ;
- Expérience professionnelle (actuelle ou en perspective d'évolution) dans l'animation de séances collectives et/ou l'accompagnement individuel de publics ;
- Motivation à expérimenter des ressources pédagogiques sur le thème de la santé sexuelle.

Ressources pédagogiques

Pour approfondir les apports de la formation, un dossier pédagogique et/ou une bibliographie vous sera/seront remis, au plus tard, au terme de la formation.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Questions orales ou écrites (QCM) ;
- Mises en situation ;
- Formulaire d'évaluation de la formation.

Développer les ressources des enfants de 5 à 10 ans pour prévenir les violences sexuelles



Santé Sexuelle

Présentiel

100% financée

3 jours (20h)

Objectifs de la formation

- Identifier les violences sexuelles comme enjeux de santé publique ;
- Nommer les axes de prévention des violences sexuelles : les relations égalitaires, les émotions, l'intimité ;
- Réaliser des séances de prévention des violences sexuelles chez les enfants (5-10 ans) en s'appuyant sur la démarche d'éducation à la vie affective et sexuelle ;
- Définir les éléments de posture et ressources pour réagir en cas de dévoilement ;
- Identifier les comportements sexuels problématiques.

Financement

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant·e·s, les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant·e·s.

Sessions de formation

Angers (49)

Les 3, 4 février & 3 mars
9h00-12h30 / 13h30-17h00

Mélanie CHAMPION et Alexandra BONNAUDET, Chargées de projet en éducation et promotion de la santé



Jour 1

- Constitution du groupe et pose du cadre fonctionnel et relationnel ;
- Les violences sexuelles comme enjeux de santé publique ;
- Les compétences psychosociales comme levier d'intervention ;
- Les relations égalitaires.

Jour 2

- Présentation et appropriation des séances conçues par Promotion Santé Pays de la Loire : intimité, émotions et pensées, adultes de confiance ;
- Repérage des situations problématiques : La question du dévoilement.

Jour 3

- Repérage des situations problématiques (Suite) : Les comportements sexuels problématiques ;
- Suite présentation et appropriation des séances conçues par Promotion Santé Pays de la Loire : les adultes de confiance ;
- Évaluation de la formation.

Profil des participant·e·s

Cette formation s'adresse aux professionnel·le·s et/ou bénévoles des champs sanitaire, éducatif et social de Loire-Atlantique qui sont en lien avec des enfants de 5 à 10 ans.

Prérequis

- Intérêt pour le·s sujet·s abordé·s ;
- Expérience professionnelle (actuelle ou en perspective d'évolution) dans l'animation de séances collectives et/ou l'accompagnement individuel de publics ;
- Motivation à expérimenter des ressources pédagogiques sur le thème de la santé sexuelle.

Ressources pédagogiques

Pour approfondir les apports de la formation, un dossier pédagogique et/ou une bibliographie vous sera/seront remis, au plus tard, au terme de la formation.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Une validation des acquis sera effectuée en fin de formation, puis 6 mois après le terme de la formation.

La présence à l'ensemble des modules est obligatoire. Un contrôle de la présence des participant·e·s sera réalisé en début de chaque session. Un certificat de réalisation sera remis en fin de formation pour les participant·e·s ayant suivi l'ensemble des modules.

Prendre en compte la santé sexuelle des personnes en situation de handicap en institution médico-sociale



Santé Sexuelle

Présentiel 660 €

3 jours (19h30) Séances collectives

Objectifs de la formation

- Distinguer les enjeux de la vie affective, intime et sexuelle (VAIS) ;
- Connaître des éléments législatifs pour le respect des droits affectifs et sexuels des personnes en situation de handicap ;
- Adapter la prise en compte de la santé sexuelle aux besoins des publics et au contexte institutionnel ;
- Repérer des outils pédagogiques et des programmes d'éducation à la santé sexuelle pour les personnes en situation de handicap ;
- Identifier des points d'appui, des difficultés et des limites pour les tiers-accompagnant dans la prise en compte de la VAIS.

Financement

Cette formation payante, vous est proposée au tarif de 660 euros Net de TVA.

Sessions de formation

Laval (53)

**Les 28, 29 septembre
& 15 octobre**
9h00-12h30 / 14h00-17h00

Carole LANDELLE, Chargée de
projet en éducation et promotion
de la santé à Promotion Santé



Jour 1

- Constitution du groupe et pose du cadre fonctionnel et relationnel ;
- Représentations individuelles et sociales de la sexualité humaine et des tabous sexuels ;
- Repères historiques et législatifs de la sexualité ;
- Fonctions de la sexualité humaine.

Jour 3

- Notions sur le consentement, la protection, l'expérimentation, l'autonomie, la vulnérabilité ;
- Facteurs facilitant ou inhibant la prise en compte de la VAIS dans l'établissement ;
- Critères de qualité et conditions favorables à l'implantation d'un projet d'éducation à la VAIS ;
- Évaluation de la formation.

Jour 2

- Dimensions de la vie affective, intime et sexuelle ;
- Structuration d'un programme éducatif (conducteurs de séance, progression pédagogique) ;
- Présentation d'outils et de guides pédagogiques pour l'accompagnement à la vie affective, intime et sexuelle ;
- Posture éducative : place du tiers accompagnant.

Profil des participant·e·s

Cette formation s'adresse aux professionnel·le·s de structures médicosociales souhaitant mettre en place des actions d'éducation à la vie affective, intime et sexuelle des personnes qu'ils accompagnent.

Prérequis

Une expérience professionnelle (actuelle ou en perspective d'évolution) dans l'animation de séances collectives et/ou l'accompagnement individuel de publics en situation de handicap mental est nécessaire.

Ressources pédagogiques

Pour approfondir les apports de la formation, un dossier pédagogique et/ou une bibliographie vous sera/seront communiqué·s via l'extranet.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Une validation des acquis sera effectuée en fin de formation, puis 6 mois après le terme de la formation.

La présence à l'ensemble des modules est obligatoire. Un contrôle de la présence des participant·e·s sera réalisé en début de chaque session. Un certificat de réalisation sera remis en fin de formation pour les participant·e·s ayant suivi l'ensemble des modules.

Dans le cadre d'une formation payante, une évaluation commanditaire est réalisée, 2 à 3 mois après le terme de la formation.



L'éducation thérapeutique du patient

Savoir dispenser l'éducation thérapeutique du patient



Éducation thérapeutique du patient

Présentiel

1 320 €

6 jours (41h)

Objectifs de la formation

- Décrire la démarche éducative en ETP ;
- Identifier les enjeux et les principes de l'ETP ;
- Expliquer la trajectoire psychologique des patient·e·s atteint·e·s de maladies chroniques ;
- Adapter des outils pour réaliser un bilan éducatif partagé au regard des objectifs et spécificités des patient·e·s ;
- Mener un bilan éducatif partagé jusqu'à l'alliance thérapeutique ;
- Concevoir une séance collective en ETP ;
- Adapter des outils/techniques d'animation en fonction du contexte ;
- Utiliser des outils de l'entretien motivationnel avec des objectifs patient·e·s ;
- Adapter des outils/techniques d'évaluation en ETP suivant les indicateurs ;
- Communiquer une offre en éducation thérapeutique du patient.

Financement

Cette formation payante, vous est proposée au tarif de 1 320 euros Net de TVA.

Cette formation permet aux participant·e·s d'acquérir les compétences nécessaires pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient, en conformité avec les textes en vigueur (Arrêté du 30 décembre 2020 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de déclaration et modifiant l'arrêté du 2 août 2010 modifié relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient).

Sessions de formation

Nantes (44)

Les 30, 31 mars, 1^{er} avril
& 4, 5, 6 mai
9h00-12h30 / 13h30-17h00

Angers (49)

58 bd du Doyenné

Les 18, 19, 20 mai
& 22, 23, 24 juin
9h00-12h30 / 13h30-17h30

La Roche sur Yon
(85)

Les 12, 13, 14 octobre
& 16, 17, 18 novembre
9h30-12h30 / 13h30-17h30

Cette formation est animée par un pool de formateurs extérieurs et des chargés de projet de Promotion Santé.

Cette formation peut être proposée au sein de vos structures, n'hésitez pas à contacter le pôle ETP.



Jour 1 : Les enjeux de l'ETP et la trajectoire psychologique des patient·e·s atteints de maladie chronique

- Représentations et concepts et enjeux de l'ETP ;
- Les spécificités de la chronicité ;
- La trajectoire psychologique des patient·e·s atteint·e·s de maladie chronique.

Jour 3 : La communication avec le/la patient·e dans une relation

- Les 5 repères pour structurer sa communication ETP et les 4R (Reformuler, Résumer, Repréciser, Renforcer) ;
- Motiver pour changer : modèle des stades du changement ;
- Les principes et outils de l'entretien motivationnel ;
- Evaluation des 3 premiers jours de formation.

Jour 5 : L'évaluation en ETP

- Méthodologie d'évaluation en ETP des processus et des effets/impacts ;
- Les obligations réglementaires en matière d'évaluation en ETP ;
- Découverte et animation d'outils d'évaluation en ETP.

Profil des participant·e·s

Tout·e professionnel·le de santé, du médico-social, social ou membre d'association d'usagers susceptibles d'intervenir dans un programme d'Education Thérapeutique du Patient.

Prérequis

Il est nécessaire d'être professionnel·le·s de santé selon la liste de la HAS ou patient·e·s partenaires. Les 6 journées de formation sont indissociables soit 41 heures. Les professionnel·e·s des Pays de la Loire seront pris en priorité.

Jour 2 : La démarche éducative en ETP : le diagnostic éducatif et le contrat éducatif personnalisé

- Les différentes étapes de la démarche éducative d'ETP ;
- La méthodologie de l'entretien de diagnostic éducatif ;
- La négociation du contrat éducatif personnalisé.

Jour 4 : La conception d'une séance collective et l'animation d'un groupe

- Les missions et la posture de l'animateur·trice d'une séance collective en ETP ;
- Le groupe et sa dynamique ;
- Intérêt et contenu d'un conducteur de séance collective ;
- Découverte et animation d'outils pédagogiques et d'activités.

Jour 6 : Mise en œuvre des compétences acquises

- Ateliers pour mettre en œuvre les compétences acquises durant la formation ;
- Les ressources à disposition pour la mise en œuvre des programmes ETP ;
- Evaluation de l'ensemble de la formation.

Ressources pédagogiques

Pour approfondir les apports de la formation, un dossier pédagogique et/ou une bibliographie vous sera/seront remis.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Une validation des acquis sera effectuée en fin de formation, puis 6 mois après le terme de la formation. Un contrôle de la présence des participant·e·s sera réalisé en début de chaque session. Un certificat de réalisation sera remis en fin de formation pour les participant·e·s ayant suivi l'ensemble des modules.

Savoir coordonner un programme d'éducation thérapeutique du patient



Éducation thérapeutique du patient

Présentiel

660 €

3 jours (21h)

Objectifs de la formation

- Comprendre les enjeux de la mise en place d'un programme d'ETP ;
- Identifier le rôle du/de la coordinateur-trice et les missions de coordination ;
- Constituer et animer une équipe transversale autour d'une démarche d'ETP ;
- Organiser la concertation et la participation active des intervenant-e-s dans les activités ;
- Communiquer et valoriser les pratiques éducatives
- Evaluer de façon partagée un programme d'ETP.

Financement

Cette formation payante, vous est proposée au tarif de 660 euros Net de TVA.

Sessions de formation

Nantes (44)

**Les 14, 15 octobre
& 30 novembre**
9h00-12h30 / 13h30-17h00

Cette formation est animée par un pool de formateurs extérieurs et des chargés de projet de Promotion Santé.



Jour 1

- La conduite d'une démarche en ETP ;
- Le cahier des charges et le contexte réglementaire et législatif ;
- Les critères de qualité d'un programme en ETP ;
- Les missions du/de la coordinateur·trice dans les domaines relationnels et administratifs.

Jour 2

- Témoignages de coordinateur·trice·s de programme ETP de ville et en structure hospitalière ;
- Échanges de trucs et astuces sur des outils de coordination ETP ;
- Conception et adaptation d'outils de coordination ETP ;
- La communication interne et externe autour d'un programme d'ETP (stratégie et outils) ;
- Évaluation des 2 premiers jours.

Jour 3

- L'évaluation d'un programme d'ETP ;
- Les enjeux liés à la participation et à la concertation ;
- Échanges de pratiques sur la coordination en ETP ;
- Évaluation de la formation.

Profil des participant·e·s

Tout·e professionnel·le des champs sanitaire, éducatif et social ou membre d'association d'usagers susceptibles de coordonner un programme d'ETP.

Prérequis

Il est nécessaire d'être professionnel·le·s de santé selon la liste de la HAS ou patient·e·s partenaires. Les 3 journées de formation sont indissociables soit 21 heures.

Au préalable, les professionnel·e·s doivent avoir suivi la formation de minimum 40 heures pour dispenser l'ETP.

Ressources pédagogiques

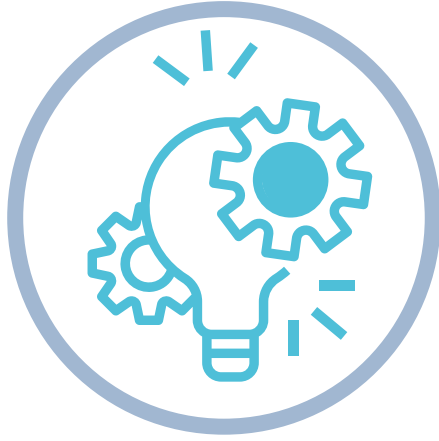
Pour approfondir les apports de la formation, un dossier pédagogique et/ou une bibliographie vous sera/seront remis, au plus tard, au terme de la formation.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Une validation des acquis sera effectuée en fin de formation, puis 6 mois après le terme de la formation.

La présence à l'ensemble des modules est obligatoire. Un contrôle de la présence des participant·e·s sera réalisé en début de chaque session. Un certificat de réalisation sera remis en fin de formation pour les participant·e·s ayant suivi l'ensemble des modules.

Dans le cadre d'une formation payante, une évaluation commanditaire est réalisée, 2 à 3 mois après le terme de la formation.



Méthodologie en Promotion de la Santé

Mener des projets en promotion de la santé mentale : concepts, ressources, outils

« 1000 jours pour grandir ensemble »



Méthodologie de projet

Présentiel

160 €

3 jours (20h15)

Objectifs de la formation

- Définir la santé mentale ;
- Identifier les déterminants de la santé mentale, dont les facteurs de protection ;
- Décrire la promotion de la santé mentale ;
- Nommer les politiques publiques en matière de promotion de la santé mentale ;
- Connaître l'impact des Inégalités Sociales et Territoriales de Santé (ISTS) sur l'état de santé mentale d'une population ;
- Comprendre les mécanismes de la stigmatisation dans le champ de la santé mentale ;
- Connaître des outils pédagogiques pour promouvoir la santé mentale d'un public, en particulier dans le champ de la périnatalité ;
- Initier un projet en promotion de la santé mentale.

Financement

Cette formation payante, vous est proposée au tarif de 160 euros Net de TVA.

Cette formation est portée par Promotion Santé Pays de la Loire, pôle 85 dans le cadre du projet, dédié à la promotion de la santé mentale des parents durant les 1000 premiers jours de leur enfant.

Les objectifs sont volontairement généraux ; des approfondissements sur la périnatalité seront abordés pendant la formation.

Ce que cette formation n'est pas :

- Une formation en psychopathologie
- La formation PSSM (Premiers Secours en Santé Mentale).

Sessions de formation

La Roche sur Yon
(85)

Les 27, 28 avril & 28 mai
9h00-12h30 / 13h45-17h00

Pauline MONNEREAU, chargée de projet en promotion de la santé à Promotion Santé Pays de la Loire, pôle Vendée.



Jour 1

- Constitution du groupe et pose du cadre ;
- La santé mentale : définition, déterminants ;
- La promotion de la santé mentale : définition, comment agir ;
- Ressources et outils permettant de promouvoir la santé mentale.

Jour 3

- Réflexion autour de projets en promotion de la santé mentale ;
- Ressources et outils permettant de promouvoir la santé mentale.

Jour 2

- Les politiques publiques en matière de promotion de la santé mentale ;
- Les mécanismes de la stigmatisation ;
- Les Inégalités Sociales et Territoriales de santé et leur impact sur la santé mentale ;
- Ressources et outils permettant de promouvoir la santé mentale.

Profil des participant·e·s

Cette formation s'adresse aux professionnel·le·s des champs éducatif, médico-social et social travaillant en Vendée et qui souhaitent mener des projets de promotion de la santé mentale dans leurs structures.

La formation étant proposée dans le cadre du projet 1000 jours pour grandir ensemble | Promouvoir la santé mentale des parents pendant les 1000 premiers jours de leur enfant (piloté par Promotion Santé Pays de la Loire, Pôle 85), les professionnel·le·s investis dans la communauté de pratiques seront prioritaires.

Prérequis

Il est nécessaire d'avoir, pour projet, de mener un projet de promotion de la santé mentale dans sa structure (située en Vendée).

Ressources pédagogiques

Pour approfondir les apports de la formation, un dossier pédagogique et/ou une bibliographie vous sera/seront remis, au plus tard, au terme de la formation.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Une validation des acquis sera effectuée en fin de formation, puis 6 mois après le terme de la formation.

La présence à l'ensemble des modules est obligatoire. Un contrôle de la présence des participant·e·s sera réalisé en début de chaque session. Un certificat de réalisation sera remis en fin de formation pour les participant·e·s ayant suivi l'ensemble des modules.

Dans le cadre d'une formation payante, une évaluation commanditaire est réalisée, 2 à 3 mois après le terme de la formation.

Intervenir en promotion de la santé



Méthodologie de projet

Présentiel

440 €

2 jours (13h)

Objectifs de la formation

- Définir les stratégies d'intervention de la promotion de la Santé ;
- Décrire les étapes incontournables de la méthodologie de projet en promotion de la santé ;
- Identifier les enjeux associés à ces étapes ;
- Concevoir et/ou optimiser ses actions au regard des principes de la promotion de la santé.

Financement

Cette formation payante, vous est proposée au tarif de 440 euros Net de TVA.

Cette formation est prise en charge par votre structure.

Sessions de formation

Nantes (44)

Les 10 & 11 juin
9h00-12h30 / 14h00-17h00

Marjorie NICOL & Audrey THOUROUDE, chargées de projet en promotion de la santé



Nantes (44)

Les 18 & 19 novembre
9h00-12h30 / 14h00-17h00

Marjorie NICOL, chargée de projet en promotion de la santé



Jour 1

- Constitution du groupe et pose du cadre relationnel ;
- Les repères de la promotion de la santé et de l'éducation pour la santé ;
- Les grandes étapes de la méthodologie de projet en promotion de la santé ;
- Le diagnostic d'un projet.

Jour 2

- Les objectifs d'un projet ;
- La planification d'un projet et les acteur·trice·s concerné.e·s ;
- L'évaluation de projet ;
- Le bilan de la formation.

Profil des participant·e·s

Cette formation s'adresse aux professionnel·le·s de santé ou coordinateur·trice·s/chargé·e·s de mission de CPTS, coordinateur·trices de MSP ou ESP CLAP intervenant en Pays de la Loire.

Prérequis

- Expérience professionnelle (actuelle ou en perspective d'évolution) dans la mise en œuvre de projets d'éducation/promotion de la santé ;
- Être professionnel·le·s de santé ou coordinateur·trice·s/chargé·e·s de mission de CPTS, coordinateur·trice·s de MSP ou ESP CLAP intervenant en Pays de la Loire.

Ressources pédagogiques

Pour approfondir les apports de la formation, un dossier pédagogique et/ou une bibliographie vous sera/seront remis via l'extranet.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Une validation des acquis sera effectuée en fin de formation, puis 6 mois après le terme de la formation.

La présence à l'ensemble des modules est obligatoire. Un contrôle de la présence des participant·e·s sera réalisé en début de chaque session. Un certificat de réalisation sera remis en fin de formation pour les participant·e·s ayant suivi l'ensemble des modules.

Nos centres de ressources documentaires et pédagogiques

Un vrai + pendant vos formations et pour la suite.

Les Centres de ressources de Promotion Santé Pays de la Loire sont spécialisés en promotion de la santé, éducation pour la santé et éducation thérapeutique du patient. **Destinés aux professionnels de la santé, de la prévention, de l'éducation, du social, du médico-social...**, ils offrent :

Des fonds documentaires spécialisés

- Ouvrages, rapports, études, actes de colloques, revues et articles...
- Outils pédagogiques en prévention : guides, vidéos, kits et jeux, supports multimédia, expositions, photoexpressions, ouvrages jeunesse...
- Service de diffusion gratuit des brochures, dépliants, affiches... édités par Santé Publique France.

Des produits documentaires

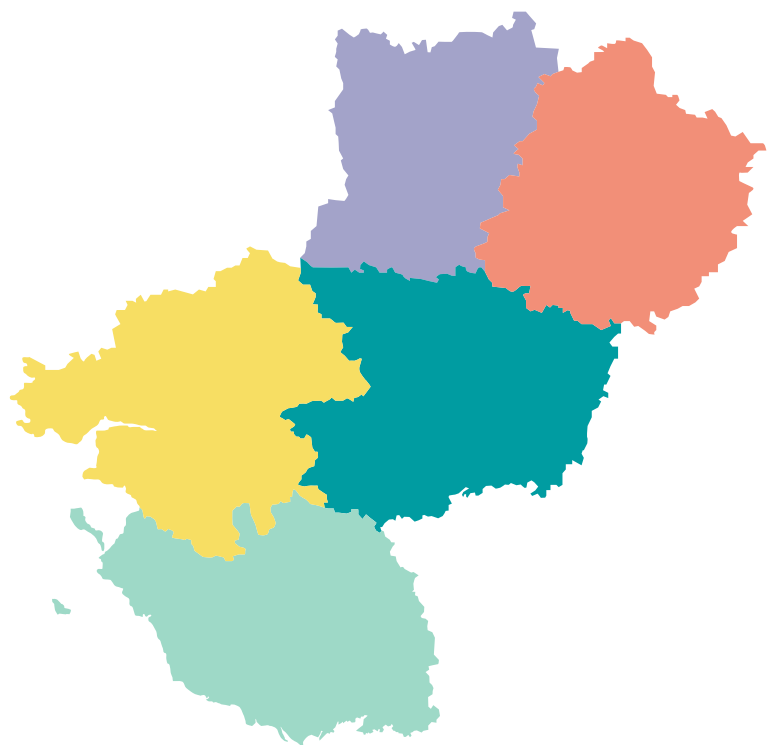
- Base de données en ligne
- Sélections documentaires

Un accueil personnalisé

- Conseil et accompagnement à l'utilisation de supports d'information et d'outils pédagogiques
- Aide à la recherche documentaire
- Service de prêt gratuit des documents

Des séances de présentation d'outils pédagogiques

- Temps d'informations et d'échanges autour de la présentation d'outils pédagogiques sur une thématique



Du conseil et un appui méthodologique

- Conseil en projet
- Accompagnement de projet
- Échange de connaissances, de compétences et de pratiques
- Formation

Pour en savoir plus
promotionsante-pdl.org / Documenter

Où nous trouver ?

53 | Pôle Mayenne

76 Bd Lucien Daniel
Bâtiment MSA (3^e étage)
53000 Laval



Le pôle départemental

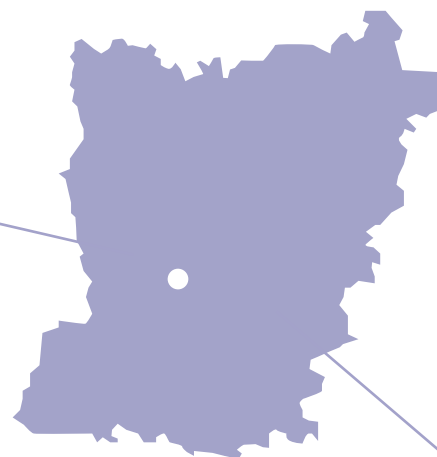
pole53@promotionsante-pdl.org
02 43 53 46 73

Le centre documentaire

documentation53@promotionsante-pdl.org

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi : 9h - 12h



44 | Pôle Loire-Atlantique

Hôpital Saint-Jacques
85 rue Saint-Jacques
44093 Nantes Cedex 1



Le pôle départemental

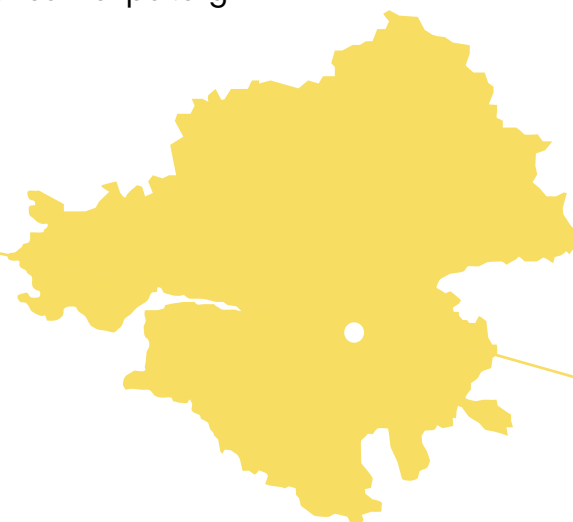
pole44@promotionsante-pdl.org
02 40 31 16 90

Le centre documentaire

documentation44@promotionsante-pdl.org
02 40 31 16 98

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi : 14h - 17h30
Mercredi : 8h30 - 12h et 14h - 17h30



85 | Pôle Vendée

112 Bd d'Italie
85000 La Roche-sur-Yon



Le pôle départemental

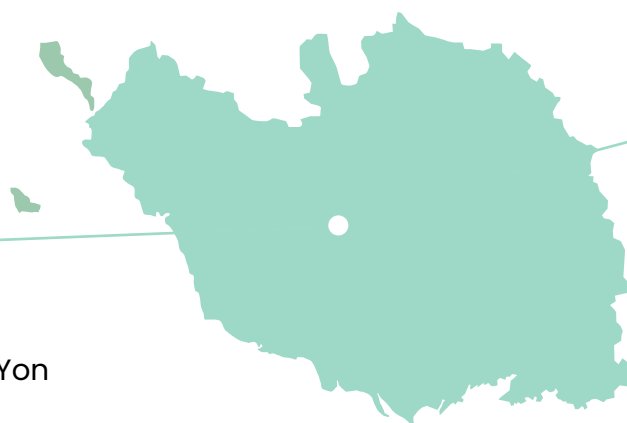
pole85@promotionsante-pdl.org
02 51 62 14 29

Le centre documentaire

documentation85@promotionsante-pdl.org

Horaires d'ouverture

Mardi et vendredi : 9h - 12h30 et 13h - 17h



72 | Pôle Sarthe

84-100 rue du Miroir
72100 Le Mans



Le pôle départemental

pole72@promotionsante-pdl.org
02 43 78 25 06

Le centre documentaire

documentation72@promotionsante-pdl.org
02 43 75 06 10

Horaires d'ouverture

Mardi : 9h - 12h30
Mercredi : 9h - 12h30 et 14h - 17h30
Vendredi : 9h - 12h30

49 | Pôle Maine-et-Loire

La Cité - 58 Bd du Doyenné
49100 Angers



Le pôle départemental

pole49@promotionsante-pdl.org
02 41 05 06 49

Le centre documentaire

documentation49@promotionsante-pdl.org
02 41 05 07 05

Horaires d'ouverture

Mardi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h
Jeudi : 13h30 - 17h
Vendredi : 9h - 12h
Et le 1^{er} mercredi de chaque mois : 9h - 12h30



[Consulter le catalogue en ligne](#)



[En savoir plus sur Promotion Santé Pays de la Loire](#)



[S'inscrire à notre newsletter](#)



[Nous suivre sur LinkedIn](#)